

**PATRIMOINE** Que faire des édifices religieux en mauvais état ? Restauration, reconstruction ou transformation pour d'autres utilisations : des Franciliens lancent des initiatives pour les préserver

# Quand les Églises mobilisent

HERVÉ GUÉNOT

La démolition envisagée de l'église parisienne Sainte-Rita avait provoqué un tollé. L'édifice néogothique 1900 du 15<sup>e</sup> arrondissement est, pour l'heure, encore debout, et l'actuelle campagne de communication des Chantiers du Cardinal – « *Peut-on imaginer une ville sans église ?* » – suggère que la destruction d'un édifice religieux reste un traumatisme pour les croyants comme pour un certain nombre de non-croyants.

« *Je suis frappée par la mobilisation des habitants quand une église doit être démolie, alors que le contexte religieux rappelle qu'un prêtre doit desservir parfois 20 paroisses et qu'un tiers seulement des enfants sont désormais baptisés* », remarque Arielle Courty, directrice déléguée des Chantiers du Cardinal, association diocésaine francilienne. En France, l'église est souvent un élément fort de l'identité d'une ville, au-delà de sa dimension religieuse. « *C'est le lien d'une population à son territoire, une mémoire vivante, le premier lieu de rassemblement des chrétiens* », déclare Maud de Beauchesne, responsable de la commission d'art sacré de la Conférence des évêques de France.

La démolition programmée de Sainte-Rita pourrait laisser supposer qu'on est entré dans une ère de désintérêt pour ces édifices souvent centenaires. Or, selon Benoît de Sagazan, créateur du site de référence Patrimoine-en-blog, « *jamais on n'a autant restauré les églises depuis les années patrimoine, celles de Jack Lang* ». Ainsi, depuis 2000, seules deux églises ont été détruites en Île-de-France. D'abord, en 2005, Notre-Dame-de-la-Paix à Draveil (Essonne) a laissé la place à une opération immobilière. Des jeunes faisaient du roller sur ses toits en pente... Ensuite, en 2015, Saint-Michel-des-Batignolles (Paris, 17<sup>e</sup>). Rongée d'infiltrations et de fuites d'eau, elle est remplacée par un programme de logements et d'équipements. Deux démolitions sur l'ensemble des églises franciliennes, soit 0,11 %.

## « On peut démolir mais on préfère conserver »

Et si, en Île-de-France, ces destructions ont pu être évitées, c'est souvent grâce à la mobilisation de ses habitants. Des particuliers du Port-Marly (Yvelines) ont lancé une souscription par l'intermédiaire de



En haut, la réfection de la toiture de l'église Saint-Pierre de Vigneux-sur-Seine (Essonne). Ci-dessus, le projet de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) avec un campanile. DAVID METREAU - CDC/ENIA ARCHITECTES

la Fondation du patrimoine en faveur de l'église Saint-Louis (néoclassique, 1778). Leur initiative a suscité un arrêté de mise en péril imminent et appuyé les travaux de la commune (1,7 M€). À Vigneux-sur-Seine (Essonne), les Chantiers du Cardinal ont agi d'urgence : les ardoises du toit de Saint-Pierre-ès-Liens (1909) tombaient dans la nef (400.000 € de travaux). Sans cette intervention, l'église aurait été fermée pour des raisons de sécurité, souvent la première étape avant démolition. En revanche, pas de sursis pour Saint-Joseph de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), très dégradée, construite en 1979. Démolie fin janvier 2017, la première pierre du nouvel édifice sera posée au printemps prochain.

Ce patrimoine religieux est abondant et donc coûteux : 1.719 églises

en Île-de-France, dont 451 appartiennent aux diocèses franciliens. « *Ce patrimoine exige des communes des travaux lourds, surtout si elles doivent travailler dans l'urgence, sans pouvoir monter les dossiers de subventions* », souligne Jean-Philippe Dugoin-Clément, secrétaire général adjoint de l'association des maires d'Île-de-France, et maire (UDI) de Mennecy (Essonne). Celui-ci raconte que les Franciliens vivent mal ces périodes transitoires durant lesquelles des étais soutiennent leur église familière. « *Beaucoup d'administrés en sont mécontents, et d'abord ceux qui ne sont pas pratiquants.* »

Faut-il autoriser les démolitions d'églises ? « *On peut démolir, car la société évolue. Certes, on préfère les conserver mais certaines constructions des années 1970-1980 ne présentent aucun intérêt architectural* »,

affirme Arielle Courty. Marie-Laure Pain, déléguée générale de l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), reste prudente : « *Une démolition est irréversible. Préservons le plus possible les édifices, et considérons que tous les patrimoines, y compris celui du récent XX<sup>e</sup> siècle, ont une valeur propre.* » Arielle Courty milite pour des démolitions-reconstructions : « *Reconstruire des églises plus lisibles, loin des églises cachées des années 1970. Aujourd'hui, les églises témoignent dans la ville, comme la nouvelle cathédrale de Créteil avec un clocher de 25 m* ». Quant à Benoît de Sagazan, il note que « *lorsqu'on démolit et qu'on promet une église neuve à la communauté catholique, celle-ci accepte la démolition. Ceux qui s'y opposent sont ceux qui ne mettent jamais les pieds dans une église* ».

La meilleure façon de pérenniser une église, c'est de lui trouver une nouvelle destination quand sa carrière religieuse est terminée. Beaucoup d'experts suggèrent donc des transformations réversibles, dignes, préservant l'avenir : pas de boîtes de nuit mais une école, une crèche, une bibliothèque, des logements. Valérie Flicoteaux-Melling, vice-présidente de l'ordre des architectes d'Île-de-France, installé dans le couvent des Récollets (Paris, 10<sup>e</sup>), acquiesce : « *Si le couvent des Récollets, datant du début du XVII<sup>e</sup> siècle, n'avait pas été transformé en hôpital militaire (1861), il aurait été démolie. Très bien construits, ces bâtiments religieux ont de bonnes capacités de transformation, et sont assez souples pour s'adapter à de nouveaux usages.* » L'OPR donne des exemples en Seine-et-Marne : l'église du Prieuré de Vernelle, à Evry-Grégy-sur-Yerres, a été transformée en salle de réception pour mariages, tandis que la chapelle de Melz-sur-Seine est devenue une salle de concert et d'exposition.

## D'ici à vingt ans, 30 % des édifices devront être restaurés

À Châtillon (Hauts-de-Seine), une chapelle (années 1920) a été transformée en un loft (580 m<sup>2</sup>) avec de beaux volumes (prix : 1,9 M€). Solution intermédiaire, l'église comme lieu mixte : culte-culture. « *Avec une exigence artistique forte, cette nouvelle église serait source de foi, de rencontres, de réflexion, de recueillement, de conversion et permettrait l'accueil de tous* », fait valoir Maud de Beauchesne. Reste une dernière possibilité : transférer une église à un autre culte. Mais tous nos interlocuteurs ont été formels : c'est impossible en l'état actuel de l'opinion publique.

L'avenir ? L'OPR appelle à la vigilance. Alors que les communes sont à la diète budgétaire, 20 à 30 % des édifices religieux devront être restaurés durant les vingt prochaines années : où trouver l'argent ? Arielle Courty, optimiste, voit trois édifices neufs en perspective (on construit plus qu'on ne démolit) : Notre-Dame-de-l'Ouïe dans la forêt de Dourdan sur la base d'une abbaye du XII<sup>e</sup> siècle inaugurée en avril 2017, et deux églises à l'étude au Val d'Europe (Marne-la-Vallée), et sur le plateau de Saclay. Si les pratiquants sont moins nombreux, ils sont plus assidus, et les dons sont même en hausse (+ 5 % cette année). Et elle a une conviction : par le financement participatif, les Franciliens veulent vraiment prendre en main leur patrimoine. ●

## La réalité virtuelle fait son cinéma

MARIE-ANNE KLEIBER @Makleiber

ALLONGÉ À PLAT VENTRE sur une sorte d'avion, un casque noir occultant la vue, on bouge les bras collés à des ailes, et l'on s'envole ! On louvoie dans les airs au milieu des gratte-ciel de Manhattan. On a l'impression de voler... C'est l'une des expériences de réalité virtuelle ou VR, pour *virtual reality*,

proposées depuis vendredi au MK2 Bibliothèque (13<sup>e</sup>). Elisha Karmitz, l'un des deux directeurs de la société familiale avec son frère, a lancé un espace dédié à la VR, avec une douzaine de casques et autant de visions à 360 degrés, telle cette balade immersive dans la savane au milieu des éléphants, ou cette virée dans le jeu vidéo Assassin's Creed.

MK2 rejoint dans cet univers la Géode à La Villette qui a ouvert fin novembre un parcours de réalité virtuelle. Des groupes de 9 personnes testent des courts métrages, des jeux vidéo et un salon du futur (avec notamment la réalisation de dessins en 3D). La société Diversion – ex-pickup VR cinéma – s'installera, elle, avec 25 fauteuils pivotants, au Forum des images à partir du 11 janvier.

Page 2 / 2



Évasion garantie grâce au casque VR. JDD

Ces espaces VR dureront-ils lorsque les casques seront accessibles à tous ? Chez MK2, on joue sur l'aspect festif : un bar est accolé à la

salle high-tech. « *Les spectateurs ont envie d'en parler avec leurs amis* », décrit Elisha Karmitz. Camille Lopato, de Diversion, ajoute qu'il a fallu ajouter 10 à 15 minutes de discussion collective aux séances, après l'enlèvement du masque, « *pour que le public partage son enthousiasme* ». Reste aussi à assurer une production qualitative de films et jeux en VR, pour nourrir ses salles du futur. ●

Centre de réalité virtuelle Géode (La Villette), parcours VR : 12 €. Diversion, Forum des images le 11 janvier, 45 min : 9 €. MK2 VR, MK2 Bibliothèque, 20 min : 12 € ; 40 min : 20 €.